



III

Les actions qui peuvent changer le monde

Il est incontestable que les pays qui sont économiquement les plus puissants du monde doivent prendre des initiatives en faveur des droits des enfants. Mais les gouvernements des pays en développement ne peuvent se prévaloir du handicap dont souffre leur pays pour s'abstenir de mobiliser les énergies au nom des enfants. Les droits des enfants sont indivisibles et primordiaux. Toutes les sociétés ne doivent avoir de cesse que les droits de tous soient garantis et respectés.

Investir en faveur des enfants, c'est tout simplement le meilleur investissement qu'un gouvernement puisse faire. Aucun pays n'a pu se hisser au niveau d'un développement appréciable et soutenu sans investir de façon substantielle au profit de ses enfants. Selon la Banque mondiale, l'un des facteurs importants qui, parallèlement à une bonne gestion macro-économique, expliquent pourquoi les pays d'Asie orientale ont nettement mieux réussi leur développement économique, dans les années 70 et 80, que ceux d'Afrique subsaharienne est le fait qu'ils avaient investi des sommes considérables en faveur des enfants au cours des décennies antérieures. En d'autres termes, ils récoltaient ce qu'ils avaient semé au cours des années 50 et 60 dans le terrain fertile de la santé, de la nutrition et de l'éducation des enfants⁴⁹.

Une mère et son fils en Tunisie

Sur la discrimination

- Sur la centaine de millions d'enfants non scolarisés que l'on compte dans le monde, 60 millions sont des filles.
- Il « manque » dans la population mondiale entre 60 et 100 millions de femmes, qui, en raison de leur sexe, ont été victimes d'infanticides, de foeticides, de malnutrition ou de mauvais soins.
- 90 % des domestiques – l'emploi le plus fréquent des enfants qui travaillent – sont des filles de 12 à 17 ans.
- Dans certaines régions, le taux de séropositivité est cinq fois plus élevé chez les filles que chez les garçons.

« Je sais que mon père n'avait pas le choix. Mais pourquoi est-ce que mon frère va à l'école alors que je n'ai pas le droit d'y aller ? »

Une jeune Chinoise

« Les enfants autochtones ont rarement la possibilité de définir leur identité et l'image qu'ils ont d'eux-mêmes – ce qui les empêche de faire des études – et ils perdent leurs terres, par manque de documents, et n'ont plus de maison ou de foyer. »

Enfant autochtone, Costa Rica

« Aujourd'hui, je suis servante et je vis avec une famille d'Arsi Negele. Je ne peux pas vivre avec ma famille à la campagne. Les filles qui s'échappent après avoir été enlevées ne sont pas acceptées dans notre culture – on les déteste. Donc au lieu de vivre avec ma famille et de me sentir détestée, je préfère vivre et travailler avec des étrangers et continuer à aller à l'école (...) les gens considèrent d'un autre œil les filles qui, comme moi, se sont échappées après avoir été enlevées. Ils parlent de notre passé et nous traitent comme si nous n'étions pas des êtres humains. Dans ma nouvelle école, les gens ne me posent pas de problème parce qu'ils ne sont pas au courant. Mais ceux qui le savent ne s'approchent pas de moi. »

Shegitu, 16 ans, Ethiopie

« Je suis triste de ne pas avoir la possibilité d'aller à l'école (...) au moins, on me donne la possibilité d'apprendre à coudre, mais j'aimerais tellement pouvoir aller à l'école ! »

Abena, 13 ans, Ghana

« Au travail, les jeunes sont toujours beaucoup moins bien payés que les gens plus âgés. Même s'ils sont au moins aussi utiles, on ne considère pas qu'ils font partie de la main d'œuvre. »

Deepti, 17 ans, Inde

« Les jeunes n'ont pas les mêmes droits que les adultes, les femmes n'ont pas les mêmes droits que les hommes et les personnes handicapées n'ont pas les mêmes droits que les personnes sans handicap. Et c'est le problème dans le monde entier : lutter contre ces formes de discrimination. Et nous luttons, nous aussi. J'ai l'impression de faire évoluer les choses dans cette société, alors je n'ai pas l'impression qu'il y ait de la discrimination dans ce pays. Même s'il y en a, d'accord. Mais je pense que nous allons faire évoluer les choses. Nous allons parvenir à l'égalité. »

Layali, 17 ans, Jordanie

« En tant que jeune Africaine et en tant que fille, je me sens plusieurs fois désavantagée, non pas à cause de mes conditions de vie, mais à cause des images et des représentations de ma vie, de mon passé, de mes aspirations et même de mon avenir, que d'autres personnes ont créées et véhiculent. Lorsque j'aurai l'âge de jouer un rôle dans le monde, je n'en aurai pas la possibilité, parce que les préjugés des autres, renforcés par les images qu'ils associent à 'l'Afrique', ont déjà déterminé la place que je devrais occuper, sans respecter le droit que j'ai de décider de ma propre image. »

Alison, 17 ans, Kenya

« On ne peut pas aller tranquillement faire des courses ou se promener. Peut-être que si j'étais un garçon, cela n'arriverait pas. »

Nosie, 15 ans, Namibie

« Prenons le cas d'une famille où il y a un garçon et une fille, c'est la fille qui va faire toutes les corvées ménagères. S'il y a un sacrifice à faire, ce sera à la fille de le faire. Par exemple, si la famille a moins d'argent, on enverra la fille vendre des choses dans la rue et le long de l'autoroute. La plupart du temps, ils la « donneront » à un vieil homme ou ils l'initieront à la prostitution. Même nos mères sont coupables de tels actes. Ce n'est pas du tout normal, les gens devraient changer d'attitude face aux filles et aux femmes. »

Taiwo, 13 ans, Nigéria

En outre, dans les années 90, l'UNICEF a étudié neuf pays en développement et l'Etat indien du Kerala. Ils avaient tout été choisis pour leurs excellents résultats dans les domaines de la santé et de l'éducation, qui étaient très supérieurs à ceux de pays connaissant une situation économique analogue. Il s'agissait de déterminer s'il existait un quelconque dénominateur commun dont les autres pays en développement pourraient s'inspirer. Il y en avait un, en effet. Les gouvernements considérés – Barbade, Botswana, Costa Rica, Cuba, Malaisie, Maurice, République de Corée, Sri Lanka, Zimbabwe et l'Etat du Kerala – étaient souvent très différents sur le plan des orientations politiques, mais ils avaient tous décidé d'investir pour les enfants en faisant prendre en charge par l'Etat les services sociaux de base. Chacun de ces pays a donc régulièrement consacré une part du revenu national plus importante que ses voisins à l'instruction primaire et assuré la gratuité de la scolarisation primaire⁵⁰.

En revanche, des études réalisées récemment dans plus de 30 pays montrent que les services sociaux de base représentent en moyenne entre 12 et 14 % du montant total des dépenses publiques⁵¹, ce qui est loin d'être suffisant : les gouvernements devraient envisager de consacrer au moins 20 % de leur budget aux services sociaux de base, ce qui est l'objectif qui a été accepté au titre de l'Initiative 20/20 lors du Sommet mondial pour le développement social en 1995.

Les pays qui n'investissent pas suffisamment dans les services sociaux de base et qui ne donnent pas, de ce fait, à leur population les moyens de faire face à l'instabilité et aux inégalités – ou de profiter des possibilités – associées à la mondialisation, se placent eux-mêmes dans une situation très difficile. L'accès universel à ces services fournit en effet un « amortisseur social » qui permet d'emprunter le chemin cahoteux de l'économie mondialisée, d'augmenter les chances des pauvres et de démocratiser l'ensemble du processus de mondialisation⁵².

Impulsions stratégiques

Les décisions des dirigeants politiques ont des répercussions importantes sur la vie privée des familles, des premières années d'un enfant jusqu'à l'âge scolaire; sur les années d'apprentissage, correspondant environ à l'âge de la scolarité primaire; et sur l'adolescence, période où l'enfant s'efforce d'appréhender toute la complexité du monde.

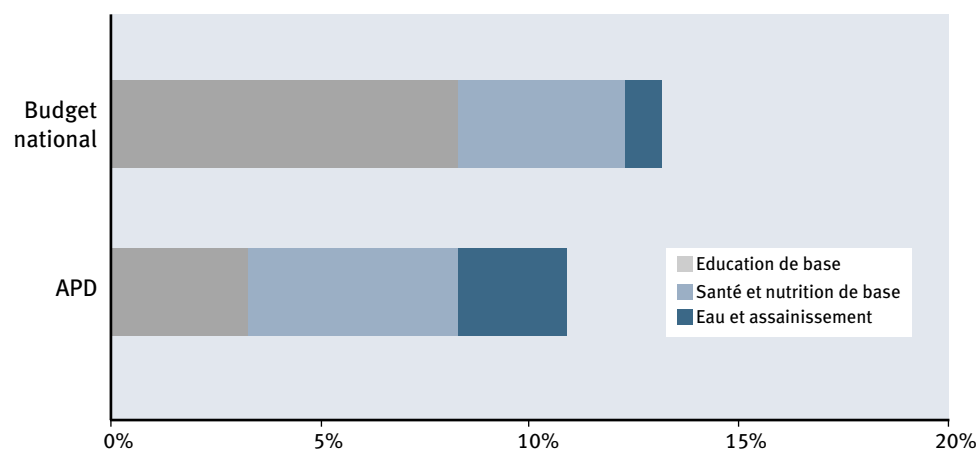
Le développement du jeune enfant

L'importance primordiale du développement du jeune enfant est beaucoup plus communément acceptée qu'elle ne l'était au moment du Sommet mondial pour les enfants, en 1990. Il ne saurait y avoir de développement humain si la petite enfance ne fait pas l'objet de soins de qualité. Ces soins sont également un droit fonda-

Des chefs de file de la cause des enfants

Teleza Mseche sait que le SIDA détruit son pays et que les jeunes ont les moyens de réagir. « Les jeunes peuvent jouer un grand rôle en matière de prévention, en s'aidant les uns les autres à ne pas contracter le virus », explique-t-elle. A 13 ans, Teleza est la présidente du club de lutte contre le VIH/SIDA de son lycée, ainsi que la présidente de la section locale de guides. Elle a été l'un des trois jeunes représentants du Malawi lors de réunions internationales organisées à New York et à Nairobi.

Figure 1. Le sous-investissement dans les services sociaux de base



Source : Rapport de l'OCDE sur la coopération pour le développement 2000, et UNICEF/PNUD 1998

Donner aux enfants le meilleur départ possible dans la vie : conseils aux parents en Jordanie

« La famille est l'unité sociale de base dans laquelle l'enfant est élevé et protégé. » C'est en ces termes que Sa Majesté la reine Rania Al-Abdullah s'est adressée à des experts jordaniens du développement de la petite enfance, qu'elle a chargés de formuler une stratégie nationale d'amélioration des soins apportés aux enfants. « Tout effort entrepris en matière de développement de la petite enfance ne peut donc être qu'étroitement lié à une volonté plus globale d'amélioration du bien-être de la famille dans son ensemble, a ajouté la reine, et des femmes en particulier. »

Constituée par la reine Rania, l'Équipe nationale en faveur du développement de la petite enfance recense actuellement les domaines d'action à privilégier – par exemple, les toutes premières années de la vie, pendant lesquelles les enfants commencent à acquérir des capacités de réflexion et d'apprentissage, ainsi que les fondements des valeurs et des comportements qu'ils adopteront à l'âge adulte. L'Équipe nationale soumettra ensuite ses recommandations à l'examen du Gouvernement jordanien. D'après la reine Rania, « en Jordanie, nous privilégions certaines interventions de façon à doter nos citoyens – pas seulement les parents et les collectivités, mais également les jeunes qui seront les parents de demain – des connaissances et des compétences qui permettent d'élever des enfants. Ce n'est que dans ces conditions que nous mettons véritablement en valeur, à cette étape décisive de leur vie, les talents et le potentiel des enfants, qui représentent notre avenir. »

En Jordanie, les enfants restent généralement à la maison jusqu'à l'âge de six ans et sont gardés par leur mère, leurs frères et sœurs plus âgés ou parfois leurs voisins. La plupart des pères ne participent pas du tout ou très peu à l'éducation de leurs enfants. En 1996, dans le cadre de sa politique à long terme de soutien des services communautaires, l'UNICEF a mis au point le Projet d'amélioration des compétences parentales. Ce projet s'adresse aux parents, aux enseignants et aux futurs parents que sont les jeunes, et les aide à acquérir les compétences qui leur permettront de répondre le mieux aux besoins de leurs enfants. La Jordanie a été l'un des premiers pays à adopter ce projet sous sa forme expérimentale, grâce à l'appui de 10 partenaires : le Projet d'habilitation communautaire; Al-Nasir; l'Union générale de sociétés volontaires; l'Union des femmes jordaniennes; la Fondation hachémite de Jordanie pour le développement humain; le Ministère de la santé; le Ministère du développement social; le Ministère de la jeunesse; la Fondation Noor Al-Hussein; l'UNICEF; et l'Office de secours et de travaux des Nations Unies pour les réfugiés de Palestine dans le Proche-Orient.



UNICEF/Jordan/Pitrozi

La première étape a consisté à constituer en Jordanie une équipe nationale de formateurs, en faisant appel aux organismes et au personnel participant déjà aux programmes visant à améliorer les compétences parentales et à sensibiliser la population à la santé, à la nutrition et aux besoins cognitifs et sociaux de l'enfant. Des stratégies de communication mises en œuvre dans les médias et dans les communautés ont permis de faire passer le message auprès des familles et de diffuser des informations sur l'éducation et le développement des enfants. Des groupes de parents, y compris des pères, se sont réunis pour discuter, avec l'aide d'animateurs, de leurs préoccupations et faire part de leurs idées. Les enseignants de l'école maternelle et le personnel des crèches ont également été invités à acquérir des compétences supplémentaires.

Le Projet d'amélioration des compétences parentales a obtenu des résultats remarquables : pendant les trois premières années, plus de 13 000 parents y ont pris part (12 257 femmes et 960 hommes). Au terme du programme, les participants se sentent davantage compétents dans leur rôle de parents et ont constaté que le comportement de leurs enfants s'améliorait. Tout cela a été réalisé à un coût raisonnable : 3,75 dollars par enfant.

Au cours de ses travaux, l'Équipe nationale en faveur du développement de la petite enfance a déjà défini les priorités suivantes : adopter des lois protégeant les droits de l'enfant; moderniser les services de santé s'adressant aux femmes enceintes; améliorer les soins apportés aux enfants dans les crèches; moderniser l'enseignement dispensé en mater-

nelle; aider les parents à mieux s'occuper de leurs enfants; faire en sorte que les enfants handicapés disposent des services nécessaires; aider tout particulièrement les enfants qui sont sans abri, orphelins ou obligés de mendier; élargir les horizons culturels des enfants; diffuser par l'intermédiaire des médias des messages portant sur les soins aux enfants; moderniser le matériel pédagogique; former l'ensemble du personnel des crèches; et améliorer le système de santé.

Des progrès importants ont certes déjà été réalisés en Jordanie mais beaucoup trop d'enfants pauvres et défavorisés n'en ont pas bénéficié. Il reste à expliquer aux dirigeants et aux fonctionnaires l'importance décisive des premières années de la vie d'un enfant. Il reste à adopter des lois qui permettent de défendre et de faire respecter les droits de l'enfant. Et il faut qu'un plus grand nombre de pères participent au programme, de façon à ce qu'ils comprennent mieux les besoins de leurs enfants et soient mieux à même d'y répondre.

Pour que notre monde survive et prospère, il faut en premier lieu donner aux enfants toutes les chances de réaliser leur potentiel. En privilégiant résolument le développement de la petite enfance et en adoptant une approche intégrée, faisant appel à la coopération des pouvoirs publics, des organisations non gouvernementales et des organismes internationaux, la Jordanie progresse dans la bonne direction, vers un avenir meilleur.

mental. Les dirigeants de tous les pays du monde doivent s'assurer que la naissance de chaque enfant, sans exception, est enregistrée; que tous les enfants peuvent vivre les premières années de leur vie à l'abri de la violence et des mauvais traitements; et qu'ils ont accès à une nutrition suffisante, à l'eau salubre, à des installations d'assainissement adéquates et à des soins de santé de qualité. Et, chose tout aussi importante, les collectivités doivent s'assurer que les besoins des enfants en matière de développement intellectuel et affectif sont satisfaits; que des activités d'éveil et d'apprentissage leur sont proposées de bonne heure et que leurs parents et autres dispensateurs de soins primaires reçoivent des informations et un appui suffisants pour pouvoir offrir un cadre protecteur et enrichissant (voir Encadré 8). Si les gouvernements centraux et les administrations locales se croisent les bras, ils feront une erreur qui leur coûtera cher – et ils manqueront en même temps aux obligations morales et juridiques qu'énonce la Convention relative aux droits de l'enfant.

S'ils sont de bonne qualité, les programmes de développement de la petite enfance englobent tous les objectifs de la survie de l'enfant auxquels l'UNICEF est traditionnellement associé : santé maternelle, accouchement sans risques, examens médicaux postnatals réguliers, vaccination, encouragement de la croissance par allaitement au sein, alimentation complémentaire et apport de micronutriments, et éducation des parents en matière de nutrition et de santé. Mais ils s'étendent également au développement mental, social, affectif et spirituel des enfants pendant les premières années de la vie, c'est-à-dire tant aux soins physiques et psychosociaux qu'ils reçoivent qu'aux activités d'éveil auxquelles ils prennent plaisir.

Pas une année ne passe sans que de nouvelles données scientifiques viennent confirmer que les premières années de la vie déterminent dans une large mesure la qualité de la vie dont ils bénéficieront pendant toute leur enfance. On comprend de mieux en mieux, par exemple, que l'apprentissage commence à la naissance et est encouragé par des expériences posi-

Des chefs de file de la cause des enfants

Au Kenya, dans le cadre de l'initiative Tasaru Ntomonok (Maternité sans risque), **Agnes Pareyio** et **Leah Muuya** ont traversé à de nombreuses reprises la Vallée du Rift depuis 1996, en voiture ou à pied, pour mettre fin à la tradition de la mutilation sexuelle féminine, en informant les jeunes femmes et les jeunes hommes des dangers de cette pratique.



UNICEF/00-0411/Balaguer/Philippines

Au Malawi, la lutte contre le VIH/SIDA commence à l'école

« Éviter d'avoir des relations sexuelles », affirme Rebecca Abraham, âgée de 12 ans. « Éviter les garçons », ajoute une de ses copines. « Ne pas partager de lames de rasoir ou de seringues », crie un garçon du fond de la classe.

Il est 10 heures du matin à l'école primaire Domasi Demonstration de Zomba (Malawi) et Martha Chadzamakono, une institutrice, vient de poser une question à un groupe d'élèves de 10 à 12 ans : « Que faut-il faire pour ne pas contracter le VIH/SIDA ? » Mme Chadzamakono est visiblement satisfaite des explications obtenues. Maintenant que les réponses les plus évidentes ont été données, il ne reste plus dans la classe qu'une seule main levée, celle de Rebecca.

« Éviter les bars et les lieux où l'on vend de l'alcool », affirme énergiquement la jeune élève. Aucune autre explication n'est semblé-t-il nécessaire. Ses camarades de classe approuvent d'un air entendu : la consommation d'alcool dans ces lieux risque de mener à des pratiques sexuelles dangereuses.

Dans ce type de cours, organisé deux fois par semaine, les jeunes Malawiens apprennent dès l'âge de huit ans à prendre des décisions, à résoudre des problèmes, à négocier avec leurs camarades et à s'affirmer. La question de Mme Chadzamakono vise à aider les jeunes à acquérir les connaissances, les attitudes et les compétences qui leur permettront de se protéger du VIH/SIDA. Dans la guerre que le pays livre au VIH/SIDA, la salle de classe est tout naturellement devenue un champ de bataille privilégié.

En Afrique, continent dévasté par le VIH/SIDA, le Malawi est l'un des pays les plus durement touchés par l'épidémie. Chaque jour, 267 personnes en moyenne contractent le VIH et 139 personnes meurent de maladies liées au SIDA. On estime que plus de 300 000 personnes sont mortes de causes liées au SIDA depuis que le premier cas a été diagnostiqué au Malawi en 1985. Aujourd'hui, environ 9 % des 10,6 millions d'habitants du Malawi seraient séropositifs.

Avec l'appui de l'UNICEF, le Ministère de l'éducation, des sports et de la culture du Malawi et l'Institut de l'éducation du Malawi ont mis au point un programme-pilote d'enseignement des compétences indispensables à la vie courante qui est actuellement dispensé à environ 2 400 élèves, moitié filles, moitié garçons, de 24 écoles primaires. Dans le cadre de la stratégie nationale de lutte contre l'épidémie, le plan consiste à élargir ce programme expérimental à toutes les écoles du Malawi.

Comme c'est dans le groupe des 10 à 14 ans que le taux de séropositivité est le plus

bas, les cours que donnent Mme Chadzamakono et d'autres enseignants pourraient influencer l'évolution de la maladie. « Ces enfants seront probablement sexuellement actifs à l'âge de 13 ou de 14 ans, explique Mme Chadzamakono. A leur âge, nous mettons l'accent sur l'abstinence. Quand ils auront 14 ou 15 ans, nous leur expliquerons comment avoir des relations sexuelles protégées. » Et elle ajoute : « Leurs parents sont contents de savoir qu'on dit à leurs enfants la vérité sur le VIH/SIDA. »

Mais les techniques et aptitudes acquises en classe ne se limitent pas à la lutte contre la maladie, aussi urgente soit-elle. Cet enseignement donne également aux jeunes des bases qui les aident à faire face aux exigences et aux difficultés de la vie quotidienne. Rebecca et ses camarades de classe n'apprennent pas seulement à se protéger du VIH/SIDA; ils apprennent également à gérer les relations entre les sexes et ils comprennent qu'ils peuvent prendre leur destin en main.

« Bien sûr, ce qu'il faut faire, c'est accroître le pouvoir des femmes, pour qu'elles soient indépendantes financièrement et socialement », explique Justin Malewezi, Vice-Président du Malawi et Président du Comité ministériel de lutte contre le VIH/SIDA.

Après l'école, l'une des corvées dont est chargée Rebecca consiste à aller chercher de l'eau à un puits des environs. Quand elle rentre chez elle, un seau d'eau de 20 litres sur la tête, elle essaie de son mieux de ne pas croiser le regard des garçons du quartier, réunis en bande. « Je choisis toujours les filles les plus jeunes parce qu'elles n'auront pas le VIH, explique Davie, âgé de 18 ans et vivant à environ 300 mètres de chez Rebecca. Si Davie et ses deux copains de 17 ans, Andrew et Anod, ont l'air relativement inoffensifs, ils n'en sont pas moins dangereux pour des filles comme Rebecca. La petite amie actuelle de Davie n'a que 12 ans, l'âge de Rebecca, et il dit avoir avec elle des relations sexuelles environ une fois par semaine. « Je n'utilise jamais de préservatif parce que je fais confiance à mon amie », explique-t-il le plus naturellement du monde. « Et si je lui fais confiance, elle aussi doit me faire confiance. »

Si Davie n'est pas très bien informé des risques de transmission du VIH, il fait en revanche preuve d'une logique désinvolte en pensant qu'il ne risque pas de contracter le virus puisqu'il y a peu de risques que les filles les plus jeunes soient séropositives. La possibilité qu'il puisse transmettre le virus à sa partenaire ne semble pas lui venir à l'esprit.

Grâce aux cours qu'elle suit, Rebecca est



UNICEF/01-0244/Thomas

plus lucide. « Je n'ai pas peur de contracter le SIDA, parce qu'on nous informe du VIH à l'école », explique-t-elle. C'est la confiance avec laquelle elle s'exprime, autant que les informations qu'elle a reçues à l'école, qui permettent de croire en l'avenir du Malawi.

tives et stimulantes dès les premières années de l'enfance. A Dalmau (Inde), par exemple, les programmes de développement du jeune enfant ont fait progresser de 16 % la fréquentation scolaire, tandis qu'en Colombie, les enfants qui avaient bénéficié de programmes préscolaires avaient deux fois plus de chances de terminer leurs études primaires⁵³. Il y a plus : le fait d'investir en faveur de la petite enfance augmente les chances de l'enfant d'atteindre l'adolescence et d'être capable de continuer à apprendre tout en affrontant les problèmes du travail, de la sexualité et de la survie. Les fonds que l'Etat investit dans les premières années de la vie des enfants, en particulier des enfants en situation de risque, peuvent se traduire par une baisse des dépenses ultérieurement consacrées aux enfants plus grands et aux adultes.

Si les Etats veulent remplir les obligations qui leur incombent en vertu de la Convention relative aux droits de l'enfant, ils devront cesser de considérer les soins à la petite enfance comme une question qui ne relève que des familles, comme un supplément facultatif, une option incertaine. L'investissement dans le développement du jeune enfant devrait à présent être une seconde nature pour la famille humaine, aussi naturelle et inévitable pour notre vie que le soleil et la pluie baignant une rizière.

L'éducation de base

La nécessité d'investir dans une éducation de base de qualité – en particulier dans celle des filles – a été démontrée de façon convaincante. L'éducation ne fait pas que produire des employés ou des clercs : elle enrichit la vie et ouvre de nouvelles perspectives à tous. Elle procure des avantages dans tous les secteurs. Les agriculteurs qui savent lire et ont des notions sur la façon de découvrir et de classer des informations risqueront moins de se laisser distancer par l'évolution de l'agriculture : une étude de 13 pays à faible revenu a montré qu'un agriculteur qui était allé quatre ans à l'école produisait en moyenne 9 % de nourriture de plus que celui qui n'y était jamais allé⁵⁴. On a montré également que l'instruction agissait comme un « vaccin » contre le double risque que sont le travail dange-

reux des enfants et le VIH/SIDA⁵⁵ (voir Encadré 9).

Par ailleurs, les filles qui ont la possibilité d'aller à l'école améliorent généralement non seulement leurs chances, mais aussi celles de leurs enfants et de leur famille à venir – et de l'ensemble de la société (voir Encadré 10). On a démontré que l'instruction des filles réduit la mortalité infantile, améliore la santé et la nutrition des enfants, améliore la santé des femmes et freine l'accroissement démographique, car en général les femmes instruites se marient plus tard et ont moins d'enfants. Les pays qui investissent dans une instruction dispensée dans des conditions d'égalité aux filles et aux garçons récoltent d'énormes dividendes pour le développement. « L'investissement dans l'instruction des filles, dit la Banque mondiale, pourrait bien être l'investissement au rendement le plus élevé qui soit à la disposition du monde en développement. »⁵⁶

L'instruction n'est pas seulement un investissement : c'est aussi un droit fondamental énoncé dans la Déclaration universelle des droits de l'homme ainsi que dans la Convention relative aux droits de l'enfant. Qui plus est, l'UNICEF croit fermement que l'amélioration de l'instruction des filles est le moyen le plus sûr et le plus rapide pour venir à bout de la pauvreté et créer une société plus juste. Il coordonne l'Initiative des Nations Unies pour l'instruction des filles, que le Secrétaire général a lancée au Forum mondial pour l'éducation tenu à Dakar en avril 2000 et au Sommet du Millénaire tenu en septembre 2000.

L'Initiative africaine pour l'instruction des filles a prouvé au cours des cinq dernières années que les programmes ciblés peuvent vraiment changer les choses. Parmi les stratégies qui donnent de bons résultats, on relève les suivantes : recruter davantage de femmes et sensibiliser les enseignants aux différences entre les sexes et aux droits des enfants; éliminer des manuels scolaires et matériels pédagogiques la discrimination fondée sur le sexe; veiller à faire participer les parents et la communauté locale; développer l'enseignement et les soins préscolaires; faire en sorte que les écoles soient situées dans des endroits où les filles puissent se rendre en toute sécurité; construire des latrines distinctes pour les filles et les gar-

Des chefs de file de la cause des enfants

L'acteur et réalisateur **Rob Reiner** a créé en 1997 la fondation I Am Your Child, dont l'objectif est de faire du développement de la petite enfance (les années décisives de 0 à 3 ans) une priorité aux Etats-Unis. Depuis sa création, la Fondation a sensibilisé des millions de personnes et a incité le gouvernement à allouer davantage de fonds aux programmes de développement de la petite enfance.

Des manuels scolaires à dos d'âne : L'éducation des filles au Badakhshan

Les enfants accourent avec enthousiasme au devant des ânes qui arrivent dans ce village de la province montagneuse du Badakhshan, située dans le Nord-Est de l'Afghanistan. Cette fois-ci, ce ne sont pas des vivres, des outils ou des graines que les ânes transportent (les pénuries alimentaires sont chroniques dans la région) mais du matériel pédagogique. Les livres et cahiers d'exercice viennent d'achever un long périple : achetés au Pakistan par du personnel de l'UNICEF Afghanistan, ils ont été acheminés par un convoi de camions qui traverse les montagnes, chaque année à l'automne, pour arriver au Badakhshan avant que le col ne soit bloqué par les neiges hivernales. Une fois arrivé au Badakhshan, le matériel est distribué par le Comité Norvège Afghanistan, qui encourage les communautés locales à venir chercher aux points de distribution centraux les livres et cahiers d'exercice et à les ramener dans leur village à dos d'âne et de cheval.

Au Badakhshan, les routes sont rares et très éloignées les unes des autres. Le personnel des services locaux d'éducation, qui est passé dans tous les villages en prévision de la distribution, a dû se déplacer à cheval ou à pied. Il faut parfois six semaines pour se rendre dans tous les villages d'un seul district.

Mais l'isolement de ces villages de montagne est loin d'être le seul frein à l'éducation des enfants de la province. L'Afghanistan est ravagé par des conflits depuis 1979 et au milieu des ruines, l'éducation a été reléguée au dernier rang des priorités. Même avant la guerre, les possibilités éducatives étaient très limitées, surtout en dehors des grandes villes. En 1978, c'est-à-dire à la veille du conflit, le taux brut de scolarisation dans l'enseignement primaire était de 37 % pour les garçons et de seulement 8 % pour les filles. Vingt ans plus tard, le taux moyen de scolarisation ne s'est guère amélioré et l'écart entre garçons et filles n'a fait qu'empirer : 53 % pour les garçons contre un taux affligeant de 5 % pour les filles.

En 1996, l'arrivée au pouvoir des Taliban, qui se sont emparés de la plus grande partie du pays, a considérablement réduit les possibilités de scolarisation – déjà restreintes au départ – des jeunes Afghanes. Les établissements scolaires de filles ont été fermés dans les régions passées sous le contrôle des Taliban. En outre, les femmes n'ont plus le droit d'enseigner, ce qui a aussi énormément nui à l'éducation des garçons, étant donné le nombre important de femmes dans le corps enseignant. Aux côtés de nombreuses autres organisations internationales, l'UNICEF a adopté la position suivante : priver les filles d'éducation est contraire à la Convention relative aux droits de l'enfant.



UNICEF/00-0910/Lemoyne

L'UNICEF a donc cessé d'apporter son appui au système éducatif officiel de l'Afghanistan et aide en revanche, dans l'ensemble du pays, les programmes non officiels qui s'efforcent de scolariser aussi bien les filles que les garçons.

Les enfants du Badakhshan ont bénéficié de la distance qui les sépare de Kaboul, la capitale. Malgré la pauvreté généralisée et les risques de tremblement de terre dans la région, le Badakhshan a traditionnellement accordé une plus grande place à l'éducation que la plupart des autres provinces d'Afghanistan. En outre, le Badakhshan reste sous le contrôle des forces de l'opposition (l'Alliance du Nord), qui autorisent les filles à aller à l'école.

Les organismes internationaux ont donc pu aider les services d'éducation locaux, qui manquaient de moyens et d'effectifs, à promouvoir, entre autres, l'éducation des filles. L'aide apportée a principalement servi à distribuer du matériel pédagogique et à former les enseignants de la région, qui ne sont payés qu'environ deux dollars par mois – un salaire nettement inférieur au seuil de subsistance. En 2000, avec le concours de l'UNICEF et du Comité Afghanistan Norvège, le Programme alimentaire mondial a mis en place un programme de distribution de vivres visant à encourager la scolarisation, en particulier parmi les filles. Dans cinq districts participant au programme pilote, les enseignants et les élèves qui vont régulièrement à l'école reçoivent maintenant une ration mensuelle de blé, et les filles ont droit à une ration supplémentaire d'huile comestible.

Les programmes de ce type ont des effets quantifiables. Si, en 1993, on comptait 45 000

enfants scolarisés, dont 19 % de filles, on recense actuellement 64 000 enfants scolarisés, dont 33 % de filles. En outre, les femmes représentent 29 % des enseignants de la province, contre 15 % en 1993.

Si l'on compare ces chiffres à ceux d'autres pays, la situation reste alarmante. L'UNICEF poursuivra donc ses efforts afin que tous les enfants de la région, filles ou garçons, puissent réaliser leur droit à l'éducation. De plus, la qualité de l'enseignement laisse beaucoup à désirer au Badakhshan.

Mais compte tenu du conflit en Afghanistan et de l'offensive généralisée menée contre les droits des filles dans les régions sous le contrôle des Taliban, les progrès réalisés au Badakhshan dans le domaine de l'éducation sont encourageants. Si un programme d'éducation des filles arrive à obtenir de tels résultats dans la région, c'est-à-dire dans les conditions les plus défavorables qui soient, cela en dit long sur son efficacité.

çons; et supprimer les frais de scolarité et autres coûts qui dissuadent les pauvres d'envoyer leurs enfants à l'école (voir *Encadré 11*).

Les connaissances existent déjà : la dernière décennie de recherche et d'expérimentation a bien montré ce qui marche et ce qui ne marche pas. Ce qu'il faut, ce sont des personnes prêtes à se battre pour que des fonds suffisants soient affectés à l'accroissement des chances de tous les enfants en matière d'instruction. La communauté internationale a posé un jalon important lors du Forum mondial pour l'éducation en réaffirmant l'objectif de l'Éducation pour tous tout en fixant de nouveaux objectifs et des normes plus élevées – en promettant notamment un développement et une amélioration des soins aux jeunes enfants et de l'instruction à leur donner, l'accent étant mis en particulier sur les plus vulnérables et défavorisés. Son objectif pour 2015 englobe à présent non plus seulement l'accès universel à l'enseignement primaire, comme auparavant, mais l'achèvement d'études primaires de bonne qualité par tous les enfants, y compris les filles, les minorités nationales et les enfants vivant dans des conditions difficiles. Dakar a réaffirmé que l'instruction des filles doit occuper une place centrale dans toute stratégie de développement sérieuse et a attiré l'attention sur le fait que le délai fixé pour l'élimina-

tion des différences entre les sexes au niveau des effectifs des écoles primaires et secondaires, contrairement à la plupart des autres objectifs de développement internationaux, est 2005, non 2015. Il ne reste que quatre courtes années au monde pour tenir la promesse de l'égalité de droits des filles en matière d'apprentissage, d'alphabétisation et leur offrir l'autonomie que procure l'éducation.

Adolescence

La troisième possibilité d'investissements judicieux se présente pendant la période de l'adolescence. Les années d'adolescence sont une période de développement très rapide pour les jeunes sur tous les plans – physique, affectif, psychologique, social et spirituel. C'est en fait la phase la plus rapide du développement humain, abstraction faite de la période immédiatement antérieure et postérieure à la naissance. Mais c'est aussi une période présentant de grands risques. Ce sont ces enfants plus âgés en effet qui sont les plus exposés à certaines des graves menaces pour les droits des enfants – le VIH/SIDA, l'exploitation sexuelle, l'exploitation que constitue le travail des enfants, le fait d'être piégé dans un conflit ou enrôlé comme soldat (voir *Encadré 12*). Les adolescents sont exposés à ces risques alors qu'ils manquent souvent des informa-

Des chefs de file de la cause des enfants

La Péruvienne **Agripina Rojas** est une spécialiste autodidacte de la communication sociale, qui, par l'intermédiaire de son programme radio diffusé en quechua, la langue de la population autochtone, s'emploie à promouvoir la défense des droits des enfants et des femmes.



UNICEF/00-0438/Balague/Brazil

L'enseignant anonyme



Finlósse Santos/AIM, Mozambique

Voici les véritables magiciens.

Par quel tour de passe-passe un être humain

Sans formation ou presque
 Avec un soutien et un encadrement professionnel réduits au minimum,
 Qui vit dans une hutte au toit de chaume, mal aérée et très sombre
 Loin de tout magasin et de tout point d'eau
 A cinq ou dix kilomètres de l'école, où il devra se rendre à pied
 Deux fois par jour (le matin et l'après-midi)
 Et qui n'achète ni vêtements ni meubles
 Qui reçoit un salaire suffisant à peine à acheter de quoi manger pendant une semaine,
 Et souvent versé avec retard

...Réussit à aider un enfant...

Qui a fait cinq ou dix kilomètres à pied pour aller à l'école
 Après avoir dormi sur une vieille natte
 Dans une hutte fissurée de toute part et envahie par le froid
 Sans avoir mangé grand-chose
 Et après avoir fait des travaux ménagers

...A apprendre à lire, à écrire et à compter

A l'ombre d'un arbre
 A même le sol
 Avec 70 autres enfants
 Sans craie et sans moyens pédagogiques
 Sans livre et sans cahier
 Sans stylo et sans crayon ?

Pour les païens, c'est de la magie, pour les croyants, un miracle. Et pour tous ces adultes qui permettent à ces enfants d'apprendre et d'acquérir des connaissances, pour les enfants eux-mêmes, c'est de l'héroïsme.

Voilà les héros anonymes de toutes les nations. Ce ne sont pas des héros de la guerre. Ils ont pour seules armes leur amour des enfants et une volonté inébranlable de contribuer à un meilleur monde. Ce sont les héros de la paix.

(Texte du bureau de l'UNICEF au Mozambique). Traduit de l'anglais et du portugais.

tions, aptitudes et services d'appui dont ils auraient besoin.

L'adolescence est également un moment déterminant pour améliorer la situation des femmes. Il est capital d'assurer le bien-être des adolescentes pour briser cet engrenage de discrimination sexuelle qui cantonne beaucoup trop de filles dans la même situation défavorisée que leur mère. C'est au cours de ces années que, par exemple, les écarts entre hommes et femmes en matière d'instruction sont les plus importants. Dans les pays en développement, 6% de garçons de plus que de filles s'inscrivent à l'école primaire, mais l'écart passe à 16% dans les années correspondant à l'école secondaire – et atteint en Asie du Sud le taux particulièrement inquiétant de 36%. Ce sont les adolescentes qui risquent le plus d'être victimes de l'exploitation sexuelle, de la traite ou de toute forme d'exploitation par le travail des enfants (voir Encadré 13); et ce sont encore elles que des traditions culturelles tenaces ou un ordre direct contraignent au mariage et à la maternité précoces.

Les exigences et priorités antagoniques des adultes, qui peuvent exercer une pression politique, expliquent pourquoi les besoins des jeunes font rarement l'objet de dispositions spécifiques. Mais là encore, les gouvernements qui ont ratifié la Convention relative aux droits de l'enfant doivent accepter que les adolescents ont des droits inaliénables qui sont manifestement méconnus aujourd'hui. Les adolescents ont le droit de recevoir des informations pertinentes et fiables de multiples sources, parmi lesquelles les parents, les enseignants, les médias et les éducateurs de leur âge. Ils ont le droit, alors qu'ils sont à la recherche de leur identité et de leur indépendance propres, de se voir inculquer les aptitudes à la vie quotidienne – aptitude à la négociation, à la résolution des conflits, à la pensée critique, à la prise de décision, à la communication et aux moyens d'assurer sa subsistance. Le bien-être des adolescents dépend d'un environnement sûr et favorable, et notamment des adultes qui s'occupent d'eux. Ils ont aussi le droit de participer aux décisions qui affectent la vie familiale.

Le fait de garantir ces droits peut aider non seulement les jeunes, mais l'ensemble de la société. Les adolescents

constituent une partie très importante de la population dans les pays en développement, ce qui ne les empêche pas d'être trop souvent ignorés en tant que groupe. Ils sont généralement traités comme un groupe à problème dont les membres sont des délinquants en puissance au lieu d'être appréciés pour leur énergie et leur ingéniosité (voir Encadré 14). Nous sommes tributaires du dynamisme et de l'idéalisme des jeunes pour pouvoir changer et nous défaire des habitudes sclérosées et de ce cynisme d'un autre âge qui nous empêchent d'atteindre un monde meilleur et plus honorable. Pour cette raison et pour bien d'autres encore, la participation des jeunes à la session extraordinaire de l'ONU consacrée aux enfants, qui se tiendra en septembre 2001, sera essentielle. Lorsque les droits des adolescents sont réalisés, leur force, leur confiance en eux-mêmes, leur créativité et leur enthousiasme peuvent être porteurs d'espoir et de solutions jusque dans les situations les plus désespérées.

Responsabilités sans frontières

Les incitations économiques à investir en faveur des enfants ne font défaut dans aucun pays. Chaque Etat ayant ratifié la Convention relative aux droits de l'enfant est tenu de réaliser tous les droits des enfants reconnus par la Convention « dans toute la mesure de ses ressources disponibles » et a accepté l'obligation juridique et morale de partir du principe de l'intérêt supérieur de l'enfant lorsque des décisions économiques difficiles doivent être prises.

Les ministres des finances et les institutions financières des pays et des Etats doivent assumer leurs responsabilités en ce qui concerne les modalités d'utilisation des deniers publics pour investir en faveur des enfants.

La Convention ajoute toutefois son propre avenant en stipulant que « le cas échéant », les ressources doivent être recherchées « dans le cadre de la coopération internationale ». Les pays en développement doivent faire tout ce qui est en leur pouvoir mais il n'est que trop clair que la plupart d'entre eux n'atteindront les objectifs fixés pour 2015 et réaffirmés par la communauté internationale au

Des chefs de file de la cause des enfants

L'évêque anglican Dinis Sengulane a demandé aux églises du Mozambique de contribuer activement à la réinsertion des jeunes soldats dans une société en paix. Plusieurs de ces soldats avaient été recrutés pendant leur enfance. L'appui qu'il a apporté au programme de "Transformation des armes en sarcloirs" a permis d'échanger de nombreuses armes – factices ou réelles – contre des outils agricoles.

L'implication d'enfants dans les conflits armés : Protocole facultatif à la Convention relative aux droits de l'enfant

Le 25 mai 2000, l'Assemblée générale des Nations Unies a adopté le Protocole facultatif à la Convention relative aux droits de l'enfant, concernant l'implication d'enfants dans les conflits armés. A ce jour, 80 États l'ont signé et quatre l'ont ratifié. Le Protocole n'entrera en vigueur que s'il est ratifié par dix États.

Les États Parties au présent Protocole,

Encouragés par l'appui considérable recueilli par la Convention relative aux droits de l'enfant, qui dénote une volonté générale d'œuvrer pour la promotion et la protection des droits de l'enfant,

Réaffirmant que les droits des enfants doivent être spécialement protégés et lançant un appel pour que la situation des enfants, sans distinction, soit sans cesse améliorée et qu'ils puissent s'épanouir et être éduqués dans des conditions de paix et de sécurité,

Troublés par les effets préjudiciables et étendus des conflits armés sur les enfants et leurs répercussions à long terme sur le maintien d'une paix, d'une sécurité et d'un développement durables,

Condamnant le fait que des enfants soient pris pour cible dans des situations de conflit armé ainsi que les attaques directes de lieux protégés par le droit international, notamment des endroits où se trouvent généralement de nombreux enfants, comme les écoles et les hôpitaux,

Prenant acte de l'adoption du Statut de la Cour pénale internationale, qui inclut en particulier parmi les crimes de guerre, dans les conflits armés tant internationaux que non internationaux, le fait de procéder à la conscription ou à l'enrôlement d'enfants de moins de 15 ans dans les forces armées nationales ou de les faire participer activement à des hostilités,

Considérant par conséquent que, pour renforcer davantage les droits reconnus dans la Convention relative aux droits de l'enfant, il importe d'accroître la protection des enfants contre toute implication dans les conflits armés,

Notant que l'article premier de la Convention relative aux droits de l'enfant spécifie qu'au sens de ladite Convention, un enfant s'entend de tout être humain âgé de moins de 18 ans, sauf si la majorité est atteinte plus tôt en vertu de la législation qui lui est applicable,

Convaincus que l'adoption d'un protocole facultatif se rapportant à la Convention, qui relèverait l'âge minimum de l'enrôlement éventuel dans les forces armées et de la participation aux hostilités, contribuera effectivement à la mise en œuvre du principe selon lequel l'intérêt supérieur de l'enfant doit être une considération

primordiale dans toutes les décisions le concernant,

Notant que la vingt-sixième Conférence internationale de la Croix-Rouge et du Croissant-Rouge tenue en décembre 1995 a recommandé, notamment, que les parties à un conflit prennent toutes les mesures possibles pour éviter que des enfants de moins de 18 ans ne prennent part aux hostilités,

Se félicitant de l'adoption par consensus, en juin 1999, de la Convention no. 182 (1999) de l'Organisation internationale du Travail concernant l'interdiction des pires



UNICEF/98-1064/Pirozzi

formes de travail des enfants et l'action immédiate en vue de leur élimination, qui interdit l'enrôlement forcé ou obligatoire des enfants en vue de leur utilisation dans des conflits armés,

Condamnant avec une profonde inquiétude l'enrôlement, l'entraînement et l'utilisation – en deçà et au-delà des frontières nationales – d'enfants dans les hostilités par des groupes armés distincts des forces armées d'un État, et reconnaissant la responsabilité des personnes qui recrutent, forment et utilisent des enfants à cet égard,

Rappelant l'obligation pour toute partie à un conflit armé de se conformer aux dispositions du droit international humanitaire,

Soulignant que le présent Protocole est sans préjudice des buts et principes énoncés dans la Charte des Nations Unies, notamment à l'Article 51, et des normes pertinentes du droit humanitaire,

Tenant compte du fait que des conditions de paix et de sécurité fondées sur le respect intégral des buts et principes de la Charte des Nations Unies et le respect des instruments

relatifs aux droits de l'homme applicables sont essentiels à la pleine protection des enfants, en particulier pendant les conflits armés et sous une occupation étrangère,

Conscients des besoins particuliers des enfants qui, en raison de leur situation économique et sociale ou de leur sexe, sont particulièrement vulnérables à l'enrôlement ou à l'utilisation dans des hostilités en violation du présent Protocole,

Conscients également de la nécessité de prendre en considération les causes économiques, sociales et politiques profondes de la participation des enfants aux conflits armés,

Convaincus de la nécessité de renforcer la coopération internationale pour assurer la réadaptation physique et psychosociale et la réinsertion sociale des enfants qui sont victimes de conflits armés,

Encourageant la participation des communautés et, en particulier, des enfants et des enfants victimes, à la diffusion de l'information et aux programmes d'éducation concernant l'application du présent Protocole,

Sont convenus de ce qui suit :

Article premier

Les États Parties prennent toutes les mesures possibles dans la pratique pour veiller à ce que les membres de leurs forces armées qui n'ont pas atteint l'âge de 18 ans ne participent pas directement aux hostilités.

Article 2

Les États Parties veillent à ce que les personnes n'ayant pas atteint l'âge de 18 ans ne fassent pas l'objet d'un enrôlement obligatoire dans leurs forces armées.

— Extrait des « Protocoles facultatifs se rapportant à la Convention relative aux droits de l'enfant, concernant l'implication d'enfants dans les conflits armés et la vente d'enfants, la prostitution des enfants et la pornographie mettant en scène des enfants ». A/RES/54/263, 26 juin 2000.

Des chefs de file de la cause des enfants

En allant à la rencontre des femmes dans les rues où elles travaillent, l'association Solidarité avec les femmes en difficulté, ou **SOLWODI**, fournit des services d'écoute et d'orientation sur le VIH/SIDA et les MST aux prostituées de Mombasa et de Malindi, dont beaucoup ont été recrutées à l'adolescence par des réseaux de prostitution en plein essor au Kenya. L'ONG les aide également à acquérir une formation professionnelle et des compétences psychosociales.

Sommet du Millénaire que moyennant une augmentation importante de l'aide extérieure – et une utilisation massive des ressources procurées par l'allègement de la dette.

Après tout, le troisième gros obstacle à la réalisation des droits de l'enfant, avec les conflits et le VIH/SIDA, est la pauvreté et si une chose fait cruellement défaut, c'est bien la volonté de ceux que l'économie mondiale rend de plus en plus prospères de veiller à ce que les plus vulnérables – qui sont inévitablement les femmes et les enfants des pays les plus pauvres – reçoivent une part de cette prospérité. Il est indéniable que si l'on constate un accroissement global des richesses, il reste fortement concentré dans un petit nombre de pays. Le fossé entre les pays les plus riches et les plus pauvres ne cesse en fait de se creuser un peu plus chaque jour. En 1990, le revenu annuel par habitant dans les pays industrialisés était 60 fois supérieur à ce qu'il était dans les pays les moins avancés; en 1999, il était près de 100 fois supérieur.

Depuis cinq ans, la communauté internationale se préoccupe de plus en plus de lutter contre la pauvreté – et ce ne sont pas les raisons de le faire qui manquent. Depuis 15 ans, tous les pays du monde appliquent dans leurs grandes lignes les politiques économiques de ce que l'on a appelé le Consensus de Washington parce qu'il avait l'appui du Ministère des finances des Etats-Unis et des institutions telles que la Banque mondiale et le Fonds monétaire international, qui ont leur siège à Washington. Ces institutions se sont employées à faire prévaloir une inflation basse par la discipline budgétaire, la libéralisation des échanges et des marchés financiers et la généralisation de la privatisation. Elles mettaient l'accent, à juste titre, sur l'efficacité mais pas, et c'est là que le bât blesse, sur l'équité : elles parlaient du principe que ces politiques se traduiraient par une croissance économique et que les bienfaits de cette croissance se propageraient aux couches les plus pauvres de la population.

Le problème, c'est qu'il saute aux yeux que les pauvres ont été les derniers à recueillir les fruits des réformes économiques et de la mondialisation. En Amérique latine, par exemple, où la plupart des pays ont, soit par choix soit parce qu'ils y étaient obligés, emboîté le pas au

Consensus de Washington avec une unanimité et une ténacité remarquables dans les années 90, les nouvelles politiques économiques ont eu un impact pratiquement nul sur la pauvreté. Globalement, il y a certes eu des avantages : une inflation à un chiffre, un allègement du fardeau de la dette et un apport de capitaux privés dans la région. Mais le chômage a augmenté tandis que près de 80 millions de personnes continuaient de vivre dans le dénuement le plus total et que la région conservait la distribution de revenu et des ressources la plus inégale du monde⁵⁷.

Les lacunes du Consensus de Washington sont de plus en plus évidentes, en particulier pour la Banque mondiale elle-même⁵⁸. Les pauvres doivent être protégés des hoquets de la mondialisation par des investissements publics dans les services sociaux de base. Si la mondialisation est inéluctable et si elle doit devenir une force libératrice et non pénalisante, l'ensemble universel de règles minimales qu'elle englobe ne devrait pas consister simplement à éliminer les barrières douanières, mais aussi à garantir les droits des enfants.

Heureusement, les pays les plus riches – certains d'entre eux, tout au moins – semblent commencer à prendre au sérieux la responsabilité qui leur incombe de combattre la pauvreté dans le monde. Une longue campagne a été menée pendant les années 80 et 90 par des organisations non gouvernementales, des associations religieuses et des organisations internationales – dont l'UNICEF dans le cadre de ses rapports annuels sur *La situation des enfants dans le monde* – pour tenter de convaincre les pays les plus puissants et les institutions financières internationales de prendre des mesures plus rapides et plus efficaces pour régler l'énorme problème de l'endettement. Il faut rendre hommage en particulier à l'héroïsme – le mot n'est pas trop fort – dont a fait preuve la coalition du Jubilé 2000, qui a su faire de la question de l'allègement de la dette, qui passait pour un « problème accessoire », une affaire sérieuse et concrète.

L'Initiative en faveur des pays lourdement endettés, qui était au départ très circonscrite et qui a été mise en place avec une lenteur désespérante, commence enfin à produire des effets. L'allègement de la dette a tardé. Pendant des années, les

La vente d'enfants, la prostitution des enfants et la pornographie mettant en scène des enfants : Protocole facultatif à la Convention relative aux droits de l'enfant

Le 25 mai 2000, l'Assemblée générale des Nations Unies a adopté le Protocole facultatif à la Convention relative aux droits de l'enfant, concernant la vente d'enfants, la prostitution des enfants et la pornographie mettant en scène des enfants. A ce jour, 73 États l'ont signé et quatre l'ont ratifié. Le Protocole n'entrera en vigueur que s'il est ratifié par dix États.

Les États Parties au présent Protocole,

Considérant que, pour aller de l'avant dans la réalisation des buts de la Convention relative aux droits de l'enfant et l'application de ses dispositions, en particulier des articles premier, 11, 21, 32, 33, 34, 35 et 36, il serait approprié d'élargir les mesures que les États Parties devraient prendre pour garantir la protection de l'enfant contre la vente d'enfants, la prostitution des enfants et la pornographie mettant en scène des enfants,

Considérant également que la Convention relative aux droits de l'enfant consacre le droit de l'enfant d'être protégé contre l'exploitation économique et de ne pas être astreint à un travail comportant des risques ou susceptible de compromettre son éducation ou de nuire à sa santé ou à son développement physique, mental, spirituel, moral ou social,

Constatant avec une vive préoccupation que la traite internationale d'enfants aux fins de la vente d'enfants, de la prostitution des enfants et de la pornographie mettant en scène des enfants revêt des proportions considérables et croissantes,

Profondément préoccupés par la pratique répandue et persistante du tourisme sexuel auquel les enfants sont particulièrement exposés, dans la mesure où il favorise directement la vente d'enfants, la prostitution des enfants et la pornographie mettant en scène des enfants,

Conscients qu'un certain nombre de groupes particulièrement vulnérables, notamment les fillettes, sont davantage exposés au risque d'exploitation sexuelle, et qu'on recense un nombre anormalement élevé de fillettes parmi les victimes de l'exploitation sexuelle,

Préoccupés par l'offre croissante de matériels pornographiques mettant en scène des enfants sur l'Internet et autres nouveaux supports technologiques, et rappelant que, dans ses conclusions, la Conférence internationale sur la lutte contre la pornographie impliquant des enfants sur l'Internet (Vienne, 1999) a notamment demandé la criminalisation dans le monde entier de la production, la distribution, l'exportation, l'importation, la transmis-

sion, la possession intentionnelle et la publicité de matériels pornographiques impliquant des enfants, et soulignant l'importance d'une coopération et d'un partenariat plus étroits entre les pouvoirs publics et les professionnels de l'Internet,

Convaincus que l'élimination de la vente d'enfants, de la prostitution des enfants et de la pornographie mettant en scène des enfants sera facilitée par l'adoption d'une approche globale tenant compte des facteurs qui contribuent à ces phénomènes, notamment le sous-développement, la pauvreté, les disparités économiques, l'iniquité des structures socio-économiques, les dysfonctionnements familiaux, le manque d'éducation, l'exode rural, la discrimination fondée sur le sexe, le comportement sexuel irresponsable des adultes, les pratiques traditionnelles préjudiciables, les conflits armés et la traite des enfants,

Estimant qu'une action de sensibilisation du public est nécessaire pour réduire la demande qui est à l'origine de la vente d'enfants, de la prostitution des enfants et de la pornographie pédophile, et qu'il importe de renforcer le partenariat mondial entre tous les acteurs et d'améliorer l'application de la loi au niveau national,

Prenant note des dispositions des instruments juridiques internationaux pertinents en matière de protection des enfants, notamment la Convention de La Haye sur la protection des enfants et la coopération en matière d'adoption internationale, la Convention de La Haye sur les aspects civils de l'enlèvement international d'enfants, la Convention de La Haye concernant la compétence, la loi applicable, la reconnaissance, l'exécution et la coopération en matière de responsabilité parentale et de mesures de protection des enfants, et la Convention n° 182 de l'OIT concernant l'interdiction des pires formes de travail des enfants et l'action immédiate en vue de leur élimination,

Encouragés par l'appui massif dont bénéficie la Convention relative aux droits de l'enfant, qui traduit l'existence d'une volonté généralisée de promouvoir et de protéger les droits de l'enfant,

Considérant qu'il importe de mettre en œuvre les dispositions du Programme d'action pour la prévention de la vente d'enfants, de la prostitution des enfants et de la pornographie impliquant des enfants et de la Déclaration et du Programme d'action adoptés en 1996 au Congrès mondial contre l'exploitation sexuelle des enfants à des fins commerciales, tenu à Stockholm du 27 au 31 août 1996, ainsi que les autres décisions et recommandations pertinentes des organismes internationaux concernés,

Tenant dûment compte de l'importance des traditions et des valeurs culturelles de chaque peuple pour la protection de l'enfant et son développement harmonieux,

Sont convenus de ce qui suit :

Article premier

Les États Parties interdisent la vente d'enfants, la prostitution des enfants et la pornographie mettant en scène des enfants conformément aux dispositions du présent Protocole.

Article 2

Aux fins du présent Protocole :

- (a) On entend par vente d'enfants tout acte ou toute transaction faisant intervenir le transfert d'un enfant de toute personne ou de tout groupe de personnes à une autre personne ou un autre groupe contre rémunération ou tout autre avantage;
- (b) On entend par prostitution des enfants le fait d'utiliser un enfant aux fins d'activités sexuelles contre rémunération ou toute autre forme d'avantage;
- (c) On entend par pornographie mettant en scène des enfants toute représentation, par quelque moyen que ce soit, d'un enfant s'adonnant à des activités sexuelles explicites, réelles ou simulées, ou toute représentation des organes sexuels d'un enfant, à des fins principalement sexuelles.

— Extrait des « Protocoles facultatifs se rapportant à la Convention relative aux droits de l'enfant, concernant l'implication d'enfants dans les conflits armés et la vente d'enfants, la prostitution des enfants et la pornographie mettant en scène des enfants ». A/RES/54/263, 26 juin 2000.

gouvernements occidentaux et les institutions financières internationales se sont opposés « par principe » à toute forme d'allégement – et les critiques se sont demandés s'il ne s'agissait pas simplement d'un paravent derrière lequel se dissimulait une absence fondamentale de volonté de régler le problème de la dette. Au début de 2000 encore, l'Initiative n'avait permis d'alléger la dette que de quatre pays : la Bolivie, le Guyana, le Mozambique et l'Ouganda⁵⁹. Aujourd'hui, sa version « renforcée » a enfin commencé à changer les choses : quelque 22 pays pauvres bénéficient d'allégements divers qui devraient finir par représenter quelque 34 milliards de dollars et aider à ramener le montant de leur dette à un tiers de ce qu'il était au début du processus⁶⁰.

Autre fait nouveau très bien accueilli, les pays du G7 ont annoncé la remise de 100 % de la dette bilatérale qu'avaient contractée à leur égard les pays pouvant prétendre au bénéfice de l'Initiative susmentionnée. Le Gouvernement du

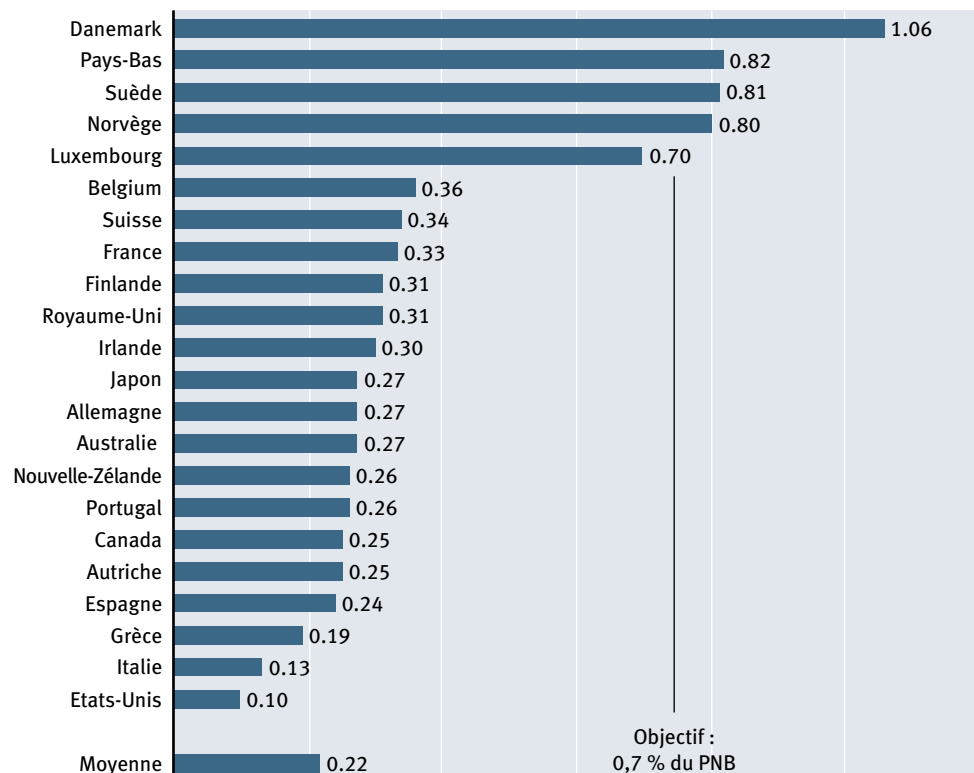
Royaume-Uni a fait preuve à ce sujet d'une remarquable hauteur de vues, et a du même coup montré la voie à suivre sur la scène internationale, en prenant la décision – à laquelle a adhéré le Gouvernement canadien – d'affecter tous les paiements au titre du service de la dette courante des pays en guerre à un fonds spécial, jusqu'à ce que la paix y soit rétablie. Le Royaume-Uni a également été le premier pays à en finir avec la pratique inique consistant à lier l'aide à l'achat de biens produits par les entreprises du pays donateur – et il plaide actuellement pour que les autres pays industrialisés lui emboîtent le pas.

Le Gouvernement du Royaume-Uni s'est également engagé à porter le pourcentage des crédits qu'il alloue à l'aide extérieure de 0,24 % du produit national brut (PNB) (chiffre de 1999) à 0,31 % sur les deux prochaines années, après bien des années de réduction ou de stagnation de l'aide. Cette augmentation est un fait positif en tant que premier geste, mais sur ce plan, ce sont les pays d'Europe du

Des chefs de file de la cause des enfants

Le révérend Léon Sullivan, qui s'est éteint en avril 2001 à l'âge de 78 ans, a toujours fermement défendu le respect des droits de l'homme, même s'il fallait pour cela « déplacer les montagnes qui font obstacle à la liberté, à la justice et à la vérité ». Il a mis au point les « Principes Sullivan », un ensemble de principes directeurs à l'usage des entreprises américaines investissant en Afrique du Sud, et a également défini les « Principes Sullivan mondiaux » visant à établir un code de conduite à l'époque de la mondialisation.

Figure 2. Aide publique au développement en pourcentage du PNB des pays donateurs, 2000



Source : OCDE, Communiqué de presse du 20 avril 2001

Chronique d'une catastrophe annoncée

« J'avais l'impression de voir marcher des morts... », se souvient Rosenberg Marín, évoquant les habitants qui parcouraient les ruines de sa ville natale de Cojutepeque, située à une heure à l'est de San Salvador, la capitale d'El Salvador. « Les maisons étaient pratiquement réduites à néant, explique-t-il, (...) mais le plus difficile à supporter, c'était de voir des enfants qui avaient perdu non seulement leur maison, mais également un membre de leur famille ou même plusieurs. »

En janvier et en février 2001, deux grands tremblements de terre suivis de milliers de secousses ont mis à mal ce pays déjà affaibli sur le plan socio-économique par de nombreuses années de guerre, de pauvreté, de dégradation de l'environnement et de surpopulation. El Salvador doit maintenant se remettre d'une catastrophe naturelle qui a enseveli des villages entiers, fait des milliers de morts ou de blessés et privé d'abri près du quart de la population. Les dégâts causés aux structures sociales, aux infrastructures sanitaires et éducatives, aux secteurs de production et à l'environnement représentent 12 % du produit intérieur brut du pays en 2000. On estime à plus de 1,9 milliard de dollars le montant total des coûts de reconstruction.

Ces tremblements de terre ne sont que la culmination d'une série de catastrophes naturelles, de plus en plus fréquentes et graves, qui ont accentué la vulnérabilité écologique d'El Salvador. Au cours des trois dernières années seulement, plusieurs catastrophes – El Niño, l'ouragan Mitch et La Niña – se sont abattues sur le pays, entraînant à chaque fois des effets cumulatifs.

A l'âge de 18 ans, Rosenberg, dont le domicile familial a été presque entièrement détruit par le tremblement de terre, est déjà un expert de l'atténuation des effets des catastrophes. Il travaille comme bénévole pour les Defensorías de los Derechos de la Niñez y Adolescencia (Défenseurs des droits des enfants et des adolescents), une initiative mise en place avec l'appui de l'UNICEF à la suite de l'ouragan Mitch de 1998. Les Defensorías forment de jeunes volontaires à la réadaptation psychosociale et les préparent à venir en aide aux enfants et aux adultes en état de choc. C'est ce qui a incité Mirna Bulnes, originaire de San Salvador et âgée de 19 ans, à participer au programme. Elle a commencé ses activités de bénévole juste avant que l'ouragan ne ravage le pays.

Du fait de ses structures géologiques, l'Amérique centrale est sujette à des mouvements sismiques, des ouragans, des tsunamis, des éruptions volcaniques, des inondations et des sécheresses. Mais il existe également d'importants facteurs humains qui accentuent la gra-

vitité de ces catastrophes. Le déboisement excessif fait perdre aux terres leur stabilité et leur fertilité en quelques années. Les flancs de colline escarpés s'érodent rapidement si l'on n'investit pas dans la préservation des sols. La densité de la population entraîne souvent, comme en El Salvador, le développement rapide et anarchique d'implantations humaines dans des régions vulnérables et laisse les habitants à la merci de toutes les catastrophes.

Ce sont avant tout les pauvres qui vivent dans ces régions précaires et fragiles sur le plan de l'environnement, sur des terres dont personne d'autre ne veut, loin des services et des emplois, dans des régions rurales isolées ou sur des flancs de colline escarpés. Les effets néfastes de la pauvreté, de la croissance démographique et des agressions contre l'environnement s'aggravent mutuellement et ils créent un véritable cercle vicieux : la pauvreté contribue au maintien d'un taux d'accroissement élevé de la population et à la dégradation de l'environnement, qui contribuent tous deux à leur tour à la perpétuation de la pauvreté. Pauvreté, croissance démographique et dégradation de l'environnement ne constituent essentiellement qu'un seul et même problème.

Les conséquences des tremblements de terre qui se sont produits cette année en El Salvador étaient en grande partie prévisibles. Depuis des années, on annonçait que les problèmes qui s'étaient accumulés mèneraient un jour ou l'autre à la catastrophe. D'innombrables études, livres et évaluations ont souligné à quel point il était nécessaire d'adopter une stratégie nationale de prévention des catastrophes et des

lois et des institutions adéquates qui permettent de protéger l'environnement et de parvenir au développement durable.

« Notre pays a besoin d'un plan stratégique de prévention des catastrophes, qui prévoit principalement des mesures d'atténuation des risques dans les zones de grande vulnérabilité », explique Mirna. Et elle veut que ce plan soit établi avec la participation des jeunes. « Nous, les jeunes, nous voulons participer activement à toutes les mesures de prévention de ce type de catastrophe, de façon à sensibiliser la population de mon pays sur le plan politique et social. » Rosenberg estime que la solution consiste à sensibiliser les jeunes à la prévention des catastrophes : « Cela nous permettrait d'espérer dans une certaine mesure que ces jeunes ou ces enfants auront les moyens de mobiliser leur communauté. » Rosenberg veut un Ministère de l'environnement doté de forts pouvoirs et souhaite que le gouvernement privilégie les questions sociales, économiques et écologiques lors de l'élaboration de ses politiques.

Mirna et Rosenberg estiment-ils que leur pays pourra être reconstruit ? « Non seulement je suis sûre que mon pays pourra être reconstruit, mais je pense également que tout le monde y participera et qu'un jour, nous vivrons dans un pays offrant de meilleures possibilités de progrès social et économique », dit Mirna. Rosenberg pense quant à lui que « si nous unissons nos efforts, en tant que Salvadoriens, sans escompter une rémunération financière pour aider les autres, nous pourrions surmonter tous les obstacles. »



UNICEF/TACRO/Wolfgang Friedl

Nord – Danemark, Norvège, Pays-Bas et Suède – qui montrent depuis longtemps la voie à suivre et qui ont régulièrement atteint ou dépassé le minimum recommandé par l'ONU de 0,7% du PNB. Dans l'état actuel des choses, le montant annuel des flux d'aide bilatérale en provenance des pays industrialisés est inférieur de 100 milliards de dollars au montant qu'ils s'étaient fixé. Tant que l'aide reste à un niveau aussi faible, les pays riches manquent à leurs engagements. Les objectifs convenus sont des objectifs convenus : si les premières puissances économiques du monde les ignorent de façon aussi flagrante, comment leurs gouvernements peuvent-ils en toute bonne conscience sermonner leurs homologues des pays en développement, dont les ressources infiniment moindres réduisent d'autant la marge de manœuvre ?

Les pays qui revendiquent un rôle prépondérant dans l'économie mondiale doivent aller au-delà des promesses non tenues du siècle dernier. Ils doivent répondre à l'appel du Directeur général du FMI, Horst Köhler, qui voudrait voir lancer « une campagne de mobilisation du public pour faire adopter par tous les gouvernements et parlements des pays membres de l'OCDE des mesures permettant d'atteindre l'objectif de 0,7% avant la fin de cette décennie »⁶¹. Cet appui du public ne sera pas difficile à obtenir : un sondage réalisé récemment aux États-Unis a permis de constater que les personnes interrogées pensaient que leur gouvernement consacrait nettement plus de 20 % du budget fédéral à l'aide extérieure. Quand on leur a demandé ce qu'elles considéraient être un taux approprié d'aide extérieure, la moyenne de leurs réponses était de 14 % du budget. Or, la part effective du budget des États-Unis qui va à l'aide extérieure est de 0,3 %⁶². En Espagne, dans le même temps, certaines municipalités ont pris l'initiative en la matière en décidant de consacrer 0,7 % de leur budget à l'aide à des municipalités de pays en développement.

Un événement des plus encourageants s'est produit à Londres en février 2001. Le Ministre des finances du Royaume-Uni, Gordon Brown, et la Secrétaire chargée du développement international, Clare Short, avaient organisé une conférence d'une journée sur le thème de l'action interna-

tionale contre la pauvreté des enfants. Cela marquait un infléchissement notable de l'axe des préoccupations. Prenant au sérieux l'appel du Mouvement mondial en faveur des enfants, aux termes duquel toute personne, quelle que soit la place qu'elle occupe dans la société, doit faire tout ce qui est en son pouvoir pour que les droits des enfants soient réalisés, Gordon Brown a usé de l'influence qu'il tirait de son poste de ministre des finances de l'un des pays les plus riches du monde. Les ministres des finances de presque toutes les régions du monde avaient été invités à cette conférence, de même que les directeurs de la Banque mondiale et du FMI et des délégations des principales institutions de l'ONU et d'ONG – et ils ont tous dû s'expliquer sur les contributions qu'ils comptaient apporter. C'était admettre que les objectifs de développement que la communauté internationale s'est engagée à atteindre d'ici à 2015 n'ont une chance d'être réalisés que si toutes les parties collaborent en s'engageant nettement plus à fond qu'elles ne l'ont fait jusqu'à présent – et, tout particulièrement, que si l'on peut compter sur les ministres des finances et les institutions financières internationales, qui contrôlent les ressources.

« En œuvrant ensemble à la réalisation d'un but commun, nous pouvons accomplir beaucoup plus qu'en faisant cavalier seul, dit Gordon Brown. C'est en plaçant les besoins des jeunes et des pauvres au centre non seulement des politiques sociales, mais aussi des décisions financières, de la politique économique et de l'action diplomatique internationale, que nous pourrions assurer un avenir meilleur – un avenir de santé et d'espoir – où nul enfant n'est abandonné à son sort et où chaque enfant, dans chaque pays, a la possibilité de tirer au mieux parti de ses capacités. »⁶³

S'exprimant lors de la même conférence à la faveur d'une liaison par satellite, Nelson Mandela a placé les participants devant leurs responsabilités : « Les enfants devraient être au centre des préoccupations mondiales. Nous devons revoir les stratégies de lutte contre la pauvreté de façon à donner la priorité aux investissements à réaliser pour les enfants ».

Parmi les initiatives qui ont vu le jour lors de cette conférence, citons la propo-

Des chefs de file de la cause des enfants

Sous les ponts des grandes artères routières de Jakarta (Indonésie), **Sri Irianingsih** et **Sri Rosiati**, deux sœurs jumelles surnommées Rian et Rosi, ont construit avec les moyens du bord, c'est-à-dire avec des cartons, caisses de savon et nattes en jute, des dispensaires et des écoles destinés aux centaines d'enfants des rues que compte la ville. Leur budget mensuel, d'en moyenne 2 000 dollars par mois, vient en grande partie de leurs propres revenus.

Timor oriental : la volonté de bâtir une nation indépendante

Dans une petite boutique située près du marché de Maliana, Agusta et Victoria da Silva servent des clients, de part et d'autre d'un établi de bois rudimentaire. Dans la boutique d'à côté, Dulce Maria, assise à une machine à coudre à pédale, confectionne un T-shirt. Ces trois femmes participent à la coopération Nove Nove, en vendant des articles faits main (vêtements et paniers, par exemple) ainsi que des produits manufacturés importés le plus souvent d'Indonésie.

Ces femmes font toutes partie du groupe d'entraide Nove Nove (Neuf Neuf). A elles toutes, les 48 membres de Nove Nove ont plus de 200 enfants, mais pas un seul mari. Leurs maris ont tous été tués en septembre 1999, lors de la vague de violence qui s'est abattue sur le Timor oriental après que les électeurs eurent opté, le 30 août, pour l'indépendance vis à vis de l'Indonésie.

Les répercussions de ces semaines d'émeutes ont été à la fois immédiates et durables. Les services publics ont été fermés quasiment du jour au lendemain, car les locaux de l'administration ont été pillés et anéantis et le personnel administratif est parti en masse. Des écoles ont été détruites, des bureaux de poste de village réduits en cendres et les deux tiers de la population environ ont été déplacés. La plupart des véhicules, des bateaux de pêche et des biens personnels ont disparu. Plusieurs milliers de personnes également.

A l'heure actuelle, de nombreux organismes unissent leurs efforts afin de former ceux qui prendront la direction du Timor oriental lorsque le pays accèdera complètement à l'indépendance. L'absence actuelle de politiques et de structures risque certes de nuire aux droits de l'enfant mais cela permet également d'inscrire à l'ordre du jour national les questions qui concernent les enfants et les jeunes.

Regina Leite vit avec six de ses enfants dans une grande maison, sur une colline dominant le centre ville de Maliana. Deux autres de ses enfants vivent à Dili et un autre fait ses études en Australie grâce à une bourse. Son mari était le chef local du CNRT, un organisme de coordination du mouvement pour l'indépendance du Timor oriental. Le nom Nove Nove commémore la date à laquelle il a été tué, le 9 septembre 1999. Bien que Regina souffre actuellement d'une rechute de paludisme, elle accepte malgré tout de répondre aux questions d'inconnus.

« J'ai décidé de fonder Nove Nove parce que j'ai compris qu'il y avait beaucoup d'autres femmes dans la même situation que moi. Je me suis aussi aperçue que c'était utile de parler de ce qui s'est passé avec d'autres personnes qui ont subi les mêmes épreuves »,



UNICEF/Timor oriental

explique-t-elle. Les femmes de Nove Nove ont commencé par se réunir pour discuter de leurs problèmes quotidiens : aller chercher de l'eau, nourrir les enfants et les envoyer à l'école, reconstruire les maisons détruites par les émeutes. « Ensemble, nous parlions, et nous pleurions. Cela nous aidait de savoir que nous n'étions pas toutes seules. Quelquefois, quand une femme pleure, ses amies lui diront sur le ton de la plaisanterie de reprendre courage. Nous savons quand nous pouvons plaisanter, et quand nous avons besoin de pleurer. »

Si la parole est utile, les femmes ont vite compris que cela ne les aiderait ni à résoudre leurs problèmes ni à nourrir et à habiller leurs enfants. A ce stade, Mme Leite a assisté à un programme de formation à la prise de responsabilité organisé par l'UNICEF à Maliana. Pendant les trois cours de formation, elle a appris, en compagnie de 34 autres femmes, à diriger une organisation, et notamment à établir un plan d'action, à fixer des objectifs et à prendre des décisions en groupe. Elle s'est également rendue à Dili, où FOKUPERS, le Forum de communication des femmes du Timor oriental a organisé, avec le concours de l'UNICEF, un atelier consacré à la gestion de coopératives commerciales.

« La formation que nous avons reçue de l'UNICEF nous a servies, non seulement dans notre commerce mais aussi à la maison. Nous avons tous des enfants à élever et des foyers à gérer ; les techniques de gestion du temps sont donc, par exemple, très utiles. Mais nous devons acquérir d'autres compétences et nous devons arriver à aider d'autres femmes. »

Si Nove Nove est un succès et une source d'inspiration, d'énormes obstacles subsistent au Timor oriental. Tous les services sociaux, et notamment ceux s'adressant aux enfants,

manquent de ressources. On compte souvent plus de 60 élèves pour un seul enseignant dans les écoles primaires et la plupart des services de santé sont actuellement assurés par les ONG. L'UNICEF a formé les enseignants à des méthodes participatives et met au point, en coopération avec le futur ministère de l'éducation, un programme de formation destiné aux directeurs d'école, pour la plupart sans grande expérience. Comme la situation actuelle a amené des jeunes et des femmes à assumer des responsabilités auxquelles ils n'étaient pas préparés, l'UNICEF et d'autres organismes proposent aux femmes et aux jeunes des programmes de formation à la prise de responsabilité, qui aident des centaines de personnes à fonder et à diriger des organisations.

Grâce aux cours d'alphabétisation, des milliers de femmes apprennent à lire et à écrire, dans des régions reculées, comme par exemple Bobonaro et Ambeno. Mme Leite trouve également le temps de diriger avec d'autres personnes l'un de ces cours d'alphabétisation, ce qui n'a pas été facile. « Ils [ses enfants] font tous des études, alors, cela a été pour moi une très lourde responsabilité. Je dois me forcer tous les jours, mais je veux qu'ils aillent à l'école, je dois être forte pour eux. »

Pouvoir écrire à son fils Nivio, qui fait ses études en Australie, est un grand avantage et l'une des raisons qui l'ont poussée à créer des groupes d'alphabétisation. Elle reconnaît que c'est difficile d'être séparée de Nivio pendant aussi longtemps. « Il sera à Sydney pendant quatre ans. Il ne voulait pas y aller, mais je lui ai dit d'y aller. Son père disait toujours qu'il voulait que ses enfants soient instruits, pour qu'ils puissent avoir un bon travail à l'avenir. Lorsque Nivio aura fini ses études, je suis sûre qu'il reviendra ici. Son pays a besoin de lui. »

sition du Gouvernement italien, qui se prévalait de la position dominante qu'il occupait en assumant la présidence des pays du G7, tendant à créer un Fonds d'affectation spéciale pour la santé auquel les 1 000 plus grosses sociétés du monde verseraient un don d'au moins 500 000 dollars chacune. Les gouvernements des pays industrialisés feraient alors une contribution d'un montant identique, l'objectif consistant à ce qu'il soit versé au fonds au moins 1 milliard de dollars. Cette somme pourrait aider les pays à atteindre les objectifs de santé fixés pour 2015⁶⁴.

C'est exactement le type de partenariat entre pays riches et pauvres, gouvernements et sociétés, organismes des Nations Unies et ONG qui a fait défaut dans les dernières décennies du XXe siècle – et que le Mouvement mondial en faveur des enfants entend inspirer et promouvoir à l'orée du XXIe. Il nous appartient à tous, enseignants, ministres, bénévoles et chefs d'entreprise, travailleurs sociaux et banquiers, d'apporter notre pierre à l'édifice. Il ne faut plus que le visage de la pauvreté du monde soit le visage d'un petit enfant.

La Session extraordinaire consacrée aux enfants

La Session extraordinaire de l'Assemblée générale des Nations Unies consacrée aux enfants, en septembre 2001, est l'aboutissement d'années de travail de milliers d'or-

ganisations. Elle aura été précédée, comme le sont toutes les grandes conférences des Nations Unies, par une série de réunions préparatoires au cours desquelles les principales questions ont été analysées et débattues et un nouvel ensemble de principes et d'objectifs a été adopté. La question de la responsabilité a pris une nouvelle importance, en particulier dans le domaine des engagements à prendre en faveur des enfants au cours des années à venir.

A la différence de toutes les autres conférences de l'ONU, un éventail très large d'organisations de la société civile travaillant avec les enfants ou pour eux ont d'entrée de jeu activement participé au débat. Les représentants des ONG ont eu accès aux préparatifs et ont fourni une contribution importante aux projets de documents. Les organisations petites ou grandes de tous les pays du monde ont surmonté leurs divergences pour se concentrer sur des objectifs communs. Elles ont constitué une alliance sur de multiples fronts destinée à amener le monde à prendre au sérieux l'idée selon laquelle les enfants ont des droits fondamentaux et qu'ils doivent pouvoir compter en priorité sur notre énergie, notre dévouement et nos ressources.

Au demeurant, il s'agit d'une alliance qui ne vise pas simplement à se faire l'écho des besoins et des préoccupations des enfants, mais entend reposer sur leur

Des chefs de file de la cause des enfants

A Ho Chi Minh (Viet Nam), **Mme Tho**, assistante sociale au foyer d'accueil Rose Warm de filles victimes de sévices sexuels, se consacre aux enfants victimes de la traite et de violences sexuelles, qu'elle aide à se remettre des traumatismes subis et à mener une vie productive.



UNICEF/Jan/002

participation. Le droit de participation des enfants ne saurait être plus approprié que dans le cadre de la session extraordinaire et des principales réunions qui l'auront précédée. C'est ainsi qu'à Jomtien (Thaïlande) a eu lieu en avril une rencontre sans précédent entre des enfants âgés de 11 à 18 ans venus de tous les pays d'Asie orientale. Ils se sont rencontrés pour débattre des problèmes des enfants de la région, exprimer la façon dont ils pensent que les choses devraient évoluer et formuler leurs propres recommandations à l'intention des gouvernements et des ONG qui participeront à la Session extraordinaire. Au cours du même mois, des enfants de 27 pays d'Europe et d'Asie centrale se sont rencontrés à Budapest pour travailler à l'élaboration d'un Programme des jeunes pour l'Europe et l'Asie centrale. Dans la même veine, un Forum régional des jeunes s'est tenu à Amman en novembre 2000, auquel ont participé des enfants du Moyen-Orient et d'Afrique du Nord : ils ont souligné que les enfants doivent être associés à tous les efforts visant à mettre fin à l'inégalité, à la violence et à l'injustice, lesquelles mettent à mal les droits des enfants et le développement humain. Et en avril 2001, à Katmandou, un groupe appelé The Change Makers, qui représente les enfants des huit pays d'Asie du Sud, a présenté ainsi sa conception de l'avenir à des chefs d'entreprise de la région : « Nous voulons un monde où il n'y a pas de discrimination entre les garçons et les filles, entre les personnes valides et celles qui ne le sont pas, entre les riches et les pauvres. Nous voulons un environnement sain, sûr et propre pour tous. Et nous voulons une instruction digne de ce nom et la possibilité de jouer, au lieu d'avoir à travailler. »

Un monde digne des enfants

La Session extraordinaire constituera pour les pays du monde l'occasion de rompre avec une tradition qui fait que l'on laisse des centaines de millions d'enfants se débattre dans la pauvreté. Exploités dans le travail, condamnés à avoir faim tous les jours, ils ne bénéficient d'aucune instruction. Les délégués à la Session extraordinaire auront la possibilité de participer à un moment historique au cours duquel les dirigeants du monde s'engageront à

créer un monde digne des enfants en l'espace d'une génération.

Le travail a déjà démarré au niveau régional. Au dixième Sommet ibéro-américain qui s'est tenu au Panama en décembre 2000, 21 chefs d'Etat et de gouvernement ont signé une Déclaration dans laquelle ils s'engageaient à rendre l'instruction gratuite et obligatoire pour tous les enfants d'ici à 2015, à diminuer de moitié la mortalité maternelle d'ici à 2010 et à réprimer la traite, les enlèvements et l'exploitation sexuelle des enfants. La Présidente du Panama Mireya Moscoso présentera à la session extraordinaire une proposition concernant un système plus intégré de surveillance de la façon dont les gouvernements remplissent leurs engagements en faveur des droits des enfants.

Au Liban, on a organisé un colloque régional en avril 2001 en vue d'élaborer un plan d'action intitulé Un monde arabe digne des enfants. Ce colloque a été suivi en mai d'une conférence des ministres des finances des pays arabes et africains tenue au Maroc, qui a préconisé de procéder à des évaluations officielles des effets des politiques gouvernementales sur les enfants; elle a aussi proposé de mettre sur pied des comités nationaux qui feraient campagne pour que soient élaborés des budgets axés sur les besoins des enfants. En Chine, en mai 2001, les gouvernements des pays d'Asie orientale et du Pacifique se sont engagés à placer le bien-être des enfants au premier rang de leurs priorités, convenant qu'il représentait « le plus important indicateur du progrès économique et social national ». Cinquième réunion régionale à faire le bilan des progrès accomplis dans la réalisation des objectifs du Sommet mondial pour les enfants, c'est la première à avoir fait participer activement les enfants et les adolescents. Entre-temps, au Népal, les ministres des finances des pays d'Asie du Sud se sont rencontrés le même mois pour examiner la nécessité d'accroître sans délai les investissements en faveur des enfants – et ont dégagé un consensus sur la façon d'y parvenir. Ils sont convenus que les gouvernements doivent forger de nouvelles alliances avec le secteur privé, avec les organisations de la société civile et avec les enfants eux-mêmes en vue de dégager les ressources nécessaires. A Berlin, la réunion régionale organisée pour l'Europe et l'Asie

centrale a abouti à un plan d'action en 20 points. « Si nous voulons créer un monde meilleur pour nos enfants et leur proposer un avenir meilleur, a dit aux délégués le Ministre des affaires étrangères de la Bosnie-Herzégovine Zlatko Lagumdžija, nous devons placer les enfants et leurs droits au premier rang de nos préoccupations politiques. »

Nous avons beaucoup appris au cours de plusieurs décennies de développement sur la façon dont les promesses peuvent être abandonnées ou esquivées – ce qui aboutit toujours à faire des enfants les principales victimes de la trahison. Nous avons appris que les objectifs doivent être spécifiques, circonscrits dans le temps et mesurables – et que les progrès accomplis dans leur réalisation doivent être suivis et examinés de près. Il sera donc demandé aux représentants à la Session extraordinaire de s'engager en faveur d'objectifs concrets concernant la santé de l'enfant, l'instruction, la lutte contre le VIH/SIDA et la protection des enfants contre les mauvais traitements, l'exploitation ou la violence. Mais on leur demandera d'aller au-delà, et de rendre compte de leurs progrès ou de leurs échecs.

Pour rendre possible la réalisation des objectifs, il sera demandé aux représentants de s'engager à mobiliser les ressources

qui ont jusqu'à présent fait si cruellement défaut aux enfants du monde. Nous encourageons les dirigeants des gouvernements des pays en développement et des pays industrialisés à œuvrer de concert pour atteindre les objectifs suivants :

- Tous les pays qui n'y sont pas encore arrivés devraient redoubler d'efforts pour atteindre l'objectif de 0,7 % du PNB à consacrer à l'aide publique au développement;
- Dégager les ressources qui permettront d'accélérer l'allègement de la dette, s'agissant en particulier des pays les moins avancés et annuler toutes les dettes officielles bilatérales;
- Faciliter l'accès, libre de droits ou de tout contingentement, aux exportations en provenance des pays les moins avancés;
- Donner aux dépenses en faveur des programmes sociaux l'avantage sur les dépenses militaires;
- Mobiliser des ressources nationales au service du développement social et réduire les inégalités aux niveaux national et international;

Des chefs de file de la cause des enfants

Dans l'une des 10 municipalités les plus pauvres du Mexique, **Lescek Zawadka**, un musicien polonais vivant au Mexique, a fondé une chorale d'enfants, Niños Cantores de Valle de Chalco, qui est de l'avis général la meilleure du pays. La chorale donne régulièrement des concerts et a effectué plusieurs tournées en Europe et en Amérique latine.



UNICEF/97-1034/Pirozzi/Rwanda

La voix des jeunes. . .

Sur la pauvreté et l'éducation

- Les enfants sont les plus durement touchés par la pauvreté; ils en garderont toute leur vie des séquelles psychologiques et physiques.
- Plus d'un demi-milliard d'enfants vivent avec moins d'un dollar par jour.
- L'éducation est la solution qui permettra de mettre fin à la pauvreté.
- Plus de 100 millions d'enfants ne vont pas à l'école à cause de la pauvreté, de la discrimination ou de ressources insuffisantes.

« Depuis six ans, c'est un wagon qui nous sert d'école. C'est difficile d'apprendre quoi que ce soit. Il n'y a pas de vitres aux fenêtres. L'été, il fait trop chaud et l'hiver, il fait trop froid (...) Je n'ai pas de gants, alors c'est très difficile d'écrire. En général, après une ou deux leçons dans le froid, les enseignants nous laissent partir. »

Isa, 17 ans, Azerbaïdjan

« [Et] lorsque vous commencez à espérer, votre sens de l'humour revient. Vous pouvez même taquiner vos parents. »

Xiuhua, 15 ans, (à propos de la recherche d'emploi), Chine

« Je m'appelle Eilyn. J'ai abandonné mes études à l'âge de 13 ans à cause de problèmes économiques. À 15 ans, j'ai essayé de reprendre, mais on ne m'a plus acceptée. »

Eilyn, 15 ans, Costa Rica

« J'ai toujours peur la nuit. Des hommes saouls viennent m'embêter tout le temps. Une fois, j'ai essayé de partir en courant avec mes frères et sœurs. Mais, on ne savait pas où aller, on n'avait rien à manger et aucun endroit où dormir. Alors on est revenus. Maintenant, c'est encore pire. Il n'y a pas beaucoup de gens dans ma situation; la plupart des familles ont un parent; nous sommes toujours pauvres; quelquefois, les autres mangent ou boivent bien, mais cela ne nous arrive jamais. »

Zewdi, 14 ans, Érythrée

« Comment est-ce que je peux continuer à aller à l'école quand je n'ai pas assez à manger? »

Vendeur des rues, 12 ans, Ethiopie

« Certains d'entre nous sont très privilégiés et feront de bonnes études et découvriront beaucoup de choses. Certains profitent des possibilités qui leur sont données. Mais, il y en a d'autres qui n'en profitent pas ou qui sont privés de perspectives d'avenir, parce qu'ils doivent travailler dès l'enfance, par exemple. Le travail des enfants semble plus rentable aux parents, parce qu'au lieu d'aller à l'école, les enfants gagneront de l'argent pour les parents. L'éducation serait un investissement pour les familles, qui souvent n'en ont pas les moyens. »

Deepti, 17 ans, Inde

« Avant d'être libéré par Bachpan Bachao Andolan, j'ai travaillé dans les carrières de pierre de Faridabad, dans le Nord de l'Inde. Je recevais régulièrement des coups, sous n'importe quel prétexte. C'était comme si le prêt que mon père avait souscrit ne serait jamais remboursé. Année après année, j'ai travaillé jusqu'à ce que, un jour, Bachpan Bachao Andolan intervienne! Aujourd'hui, je comprends à quel point c'est important d'être instruit. Maintenant, personne ne me fera signer, à moi ou à ma famille, une feuille blanche de papier pour nous réduire à l'esclavage. »

Kaushalya, 14 ans, Inde

« Nous n'aimons pas ce travail, parce que c'est dur et très fatigant de cueillir du thé, mais nous le faisons, parce que ça nous aide de bien des manières. Ça nous aide à avoir de quoi manger, à payer les frais de scolarité et acheter des vêtements et autre chose, mais en même temps, nous voulons arrêter. »

Betty, 13 ans, Kenya

« Même si je pouvais m'inscrire gratuitement en première année d'école, je n'aurais pas de quoi acheter les fournitures scolaires. »

Piana, 13 ans, Lesotho

« Je vis dans un ancien bâtiment des services publics, délabré et sans toit, avec ma sœur qui a quatorze ans, et mes trois enfants – un fils et deux filles (des jumelles). Mon fils aîné a quatre ans et les jumelles ont un an et demi. Lorsque je mendie, j'ai toujours mes enfants avec moi. Ma sœur mendie aussi. On mange ensemble ce que l'on arrive à obtenir. »

Réfugiée, 16 ans, Somalie

« Je me suis mariée jeune (à 14 ans) et je ne suis pas instruite. Mais je ne laisserai pas ma fille faire de même. Je lui donnerai la possibilité de s'instruire et de gagner sa vie avant de se marier. La guerre civile m'a forcée à me marier jeune. Je protégerai ma fille de ces erreurs – se marier jeune et ne pas aller à l'école. »

Milicienne, 20 ans, Somalie

■ Restructurer l'aide et les dépenses publiques selon les critères de l'Initiative 20/20 en vue d'universaliser l'accès aux services sociaux de base, conformément aux documents d'Oslo et du Consensus d'Hanoï.

A la Session extraordinaire, les gouvernements doivent montrer qu'ils ont fini par comprendre que, dans l'intérêt de tous, il faut donner la priorité aux droits des enfants. Comme l'a dit Nelson Mandela, « Tout pays, toute société qui ne se soucie pas de ses enfants n'est en aucune façon une nation. » Les chefs d'Etat ou de gouvernement, les ministres et autres fonctionnaires, les experts et les militants qui vont se réunir à New York ont un devoir dont les ont investis tous ceux qui font partie du Mouvement mondial en faveur des enfants. Chaque personne qui a dit « Oui » pour les enfants, que ce soit depuis les montagnes d'Afghanistan ou la jungle péruvienne, les villes allemandes ou les « townships » d'Afrique du Sud, s'est engagée à soutenir un plan en 10 points pour changer le monde – un plan dont les effets se feront sentir sur la vie quotidienne de millions de personnes longtemps après la fin de la Session extraordinaire.

C'est maintenant au tour de ceux qui détiennent le pouvoir politique et sont investis de la confiance de leurs administrés de favoriser le changement. Cette responsabilité capitale leur incombe et ils doivent saisir les possibilités qui se présenteront. Les millions de personnes qui, dans tous les pays du monde, se sont engagées à soutenir la cause des droits des enfants vont observer avec une attention inégalée la façon dont ils s'y prendront. Ceux qui aiment à s'appeler dirigeants

doivent donner tout ce qui sera nécessaire – et rien de moins – pour créer un monde digne des enfants.

Droit acquis à la naissance et promesse

L'idée de droit acquis à la naissance est ancienne et se retrouve dans toutes les cultures et toutes les religions. Alors que ce siècle est encore tout jeune, faisons la promesse sacrée de donner aux enfants qui naîtront dans notre monde la santé et la nutrition, l'instruction et la protection auxquelles leur naissance leur donne droit.

Nous en savons infiniment plus qu'auparavant sur la façon de nous y prendre. En tant que communauté mondiale, nous pouvons mettre au service de cette cause plus de ressources que nous n'en avons jamais eues.

C'est déjà tard pour Ayodele et les enfants des années 90, pour tous ceux qui sont nés à l'époque du Sommet mondial pour les enfants. Mais les décisions qui seront prises en septembre 2001 et les mesures qui seront adoptées au cours des années à venir pourraient changer le destin de la prochaine génération.

Nous tenons l'occasion de reléguer au rayon des antiquités l'abandon, les mauvais traitements et l'exploitation des enfants et d'écrire une nouvelle page de l'histoire des hommes. Si nous ne saisissons pas cette occasion, nos enfants nous jugeront avec sévérité et une fois encore, nous aurons trahi leur confiance. Les promesses que nous faisons aujourd'hui, nous devons les tenir.

Cette fois, il n'y a plus d'excuses. La tâche est fixée et le chemin tracé. Il est temps de se mettre à l'ouvrage.

Des chefs de file de la cause des enfants

En parlant ouvertement du SIDA dans son pays du Maroc, la **Princesse Lalla Fatima Zohra** a brisé en début d'année l'un des tabous de son pays. Au Maroc, le nombre de cas de SIDA a quadruplé l'an dernier, pour atteindre 20 000, et la région est au bord de l'épidémie. Grâce à l'intervention de la Princesse Lalla Fatima, le silence et le refus de voir la réalité en face ne viendront pas s'ajouter aux autres facteurs de propagation du virus.